

# Patrick FABRE

P.FABRE  
E.MASSENET  
E.GALHAUD

NOTAIRES ASSOCIES



36 avenue de Gradignan  
33850 LÉOGNAN

☎: 05 56 64 77 71

☎: 05 56 64 18 97

patrick.fabre@notaires.fr

Dossier suivi par  
Sonia DAUBA  
05.57.96.07.26  
sonia.dauba.33049@notaires.fr

VENTE CHADEAU/POULY  
1002470/SD

## ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Patrick FABRE Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Patrick FABRE, Emmanuel MASSENET et Emmanuelle GALHAUD», titulaire d'un Office Notarial à LEOGNAN, 36 Avenue de Gradignan, certifie et atteste avoir reçu le 30 août 2012 la vente,

Avec la participation de Maître Jean-Louis BURIAS, Notaire à BORDEAUX, assistant le vendeur.

Par :

Mademoiselle Anna CHADEAU, responsable d'équipe, demeurant à MERIGNAC (33700) 134 avenue de la Marne.

Née à TALENCE (33400), le 18 décembre 1981,  
Célibataire.

Au profit de :

Mademoiselle Lysiane Charline POULY, sans profession, demeurant à LEOGNAN (33850) 2 allée des combes.

Née à PESSAC (33600), le 1er juillet 1985,  
Célibataire.

Quotités acquises :

Mademoiselle Lysiane Charline POULY acquiert la pleine propriété.

## DESIGNATION

Désignation de l'ENSEMBLE IMMOBILIER dont dépendent les BIENS :

Un ensemble immobilier situé à MERIGNAC (GIRONDE) 33700 132-134 Avenue de la Marne, résidence ALTAIR.

Cadastré :

Préfixe	Section	N°	Lieudit	Surface
	BY	700	Avenue de la Marne	00 ha 39 a 89 ca

Désignation des BIENS :

Lot numéro trente-huit (38) :

Un appartement type deux pièces situé au deuxième étage du bâtiment B, couloir de droite en sortant de l'ascenseur, troisième porte à droite comprenant ; une entrée, à gauche un séjour donnant par un balcon sur les jardins, en face gauche une cuisine donnant sur les

RCS.D.353.485.261

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.

jardins, en face droite une chambre donnant sur les jardins, à droite, une salle de bains avec wc

Et les cent soixante-neuf /dix millièmes (169 /10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Lot numéro quatre-vingt-sept (87) :**

Une aire couverte de stationnement de véhicule située au rez-de-chaussée dans les jardins au sud de l'allée de circulation numéro 1, en vingt troisième position à partir de l'entrée.

Et les neuf /dix millièmes (9 /10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**BIENS mobiliers :**

Divers **BIENS mobiliers** détaillés à l'acte.

L'**ACQUEREUR** est propriétaire des **BIENS** vendus à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour, par la prise de possession réelle, les **BIENS** vendus étant entièrement libres de location ou occupation.

**PRIX**

La vente a été conclue moyennant le prix de CENT SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (168.000,00 EUR).

Ce prix s'applique :

- Aux **Biens mobiliers** à concurrence de : HUIT MILLE EUROS (8.000,00 EUR),

- Aux **BIENS** à concurrence de : CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000,00 EUR),

Ce prix a été payé comptant et quittancé audit acte.

**EN FOI DE QUOI** la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A LEOGNAN (Gironde)**

**LE 30 août 2012**

**Patrick FABRE**  
**Emmanuel MASSENET**  
**Emmanuelle GALHAUD**  
*Notaires*  
36, Avenue de Gradignan  
33850 LEOGNAN